

# QUEST apl information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

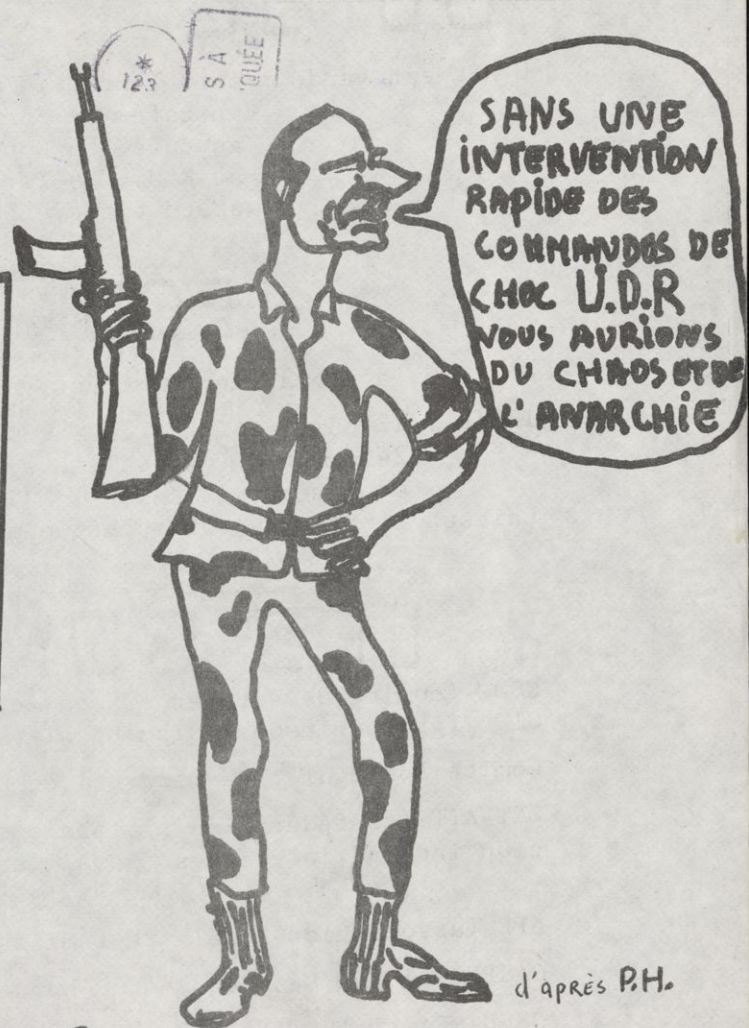
REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

NANTES :  
LES FACS S'ENRUMENT P.3-6

**MILITARISME** (Dictionnaire): "Prépondérance de l'armée, bellicisme, système politique qui s'appuie sur l'armée."

**ANTI-MILITARISME**: "Ceux qui sont contre lèvent la main; Marchais, Mitterrand, Seguy, vous me ferez 100 lignes!..."

Voir p.7 à 11



SOMMAIRE page 2

N° 120

15 DÉCEMBRE 75

ABONNEMENT  
12 NUMÉROS  
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

Imp. Spé. APL Dir. M. Clavel  
apl : périodique nantes cccap 54701

apl : périodique nantes cccap 54701

# CE QU'EST L'APL.

L'APL (Ouest-Information), bulletin hebdomadaire diffusé à plus de 600 exemplaires, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, écologistes, etc...) se veut :

"POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES"

L'APL résolument engagé pour la suppression du système capitaliste veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

Nous rappelons à tous groupe ou toute personne intéressée qu'ils peuvent venir discuter et fournir les textes le vendredi à 20h30 au 12 bis, rue de l'Industrie (derrière la librairie 71).

# OU SE TROUVE L'APL.

L'APL est vendu : à la librairie 71, 29 rue Jean Jaurès - Nantes  
au café "Le Surcouf" à la Morrhonière - Nantes  
au café "La Noé" route de la Jonelière- Nantes  
au R.U. "Le Tertre" le mardi midi  
et tout autre lieu que vous nous indiqueriez.

# POUR S'ABONNER

Allez à la librairie 71 ou écrivez à l'APL à la même adresse

TARIF :	12 numéros (un trimestre)	15 F	Soutien	20 F
	24 numéros (un semestre)	30 F	Soutien	40 F
	48 numéros (un an)	55 F	Soutien	70 F

Laissez l'ordre de votre chèque en blanc.

# LES BONNES ADRESSES

CSOC (comité de soutien aux objecteurs) 57 rue des Hauts Pavés - Nantes  
GIT (groupe insoumission totale) permanence tous les jeudi 20-22 h

Comité Portugal : 2e mercredi du mois, AG, Fraternité Protestante, 20h 30

CNT-AIT (confédération nationale du travail, section française de l'Association internationale des travailleurs) 43 rue Félix Faure - Rezé  
Permanence : tous les samedi 15-18 h

APF (association populaire familiale) 2 rue Lamoricière - Nantes

GASPROM 1 rue Léon Say 44000 Nantes Tél. 74-65-59 Permanence vendredi 19-21 h

GSED-MFA Tél. 75-53-83 Réunion mensuelle 2nd dimanche du mois à 10 h  
Café Moderno quai Marcel Boissard - Trentemoult

Tout groupe ou comité peut indiquer ses réunions périodiques ainsi que ses permanences. Alors signalez-les-nous.

MERCI

\*\*\*\*\*

# SOMMAIRE

- P. 1 Tout ce que vous devez savoir sur l'APL  
 P. 2 Sommaire, Calendrier.  
 P. 3 Les Facs s'enrhument, Grève énergétique en droit, molle en Lettres,  
 P. 6 Sciences se prépare.  
 P. 7 U.L. CFDT de Nantes et l'armée.  
 P. 8 Armée: La répression cachée.  
 P. 9 Adieu, livrets militaires.  
 P. 10 Je demande à être inculpé- Communiqués sur l'armée.  
 P. 11 Communiqués sur l'armée (suite).  
 P. 12-13 La Chapelle-s-Erdre (remous CES).  
 P. 14 Vasectomie, Liré.  
 P. 15 Educatrice 2 fois licenciée en 2 mois $\frac{1}{2}$   
 P. 16 Mauvais coup du gouvernement à l'EDF  
 P. 17 Le choix des APF.  
 P. 18 Marseille: attentat fasciste contre la Librairie "Lire!"  
 P. 19 Immigrés, semaine d'intox.  
 P. 20 Poperen à gauche? à droite. - Joyeux Noël à Plessé.  
 P. 21-23 Dossier APL-CGT CETE- contre la hiérarchie.

# CALENDRIER

Mardi 16 Décembre 20h30 à la Frat.

Réunion unitaire pour le soutien aux soldats et civils emprisonnés.

Lundi 22 Décembre 20h Sillon de Bretagne: Femmes ouvrières et employées.

-1 Réunion du bilan de la rencontre nationale.

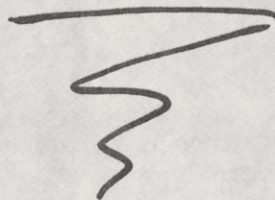
-2 Réunion autour des thèmes

-Attitude quotidienne des militantes dans les entreprises et les bureaux.

-Intervention dans le syndicat.

-Divorce.

Dernière semaine de Décembre, Réunion du Comité Portugal pour préparer des réunions d'informations dans la région. (se renseigner)



A.G. DE L'A.P.L. LE 18 Décembre

3 rue Amiral Duchaffault, 20H30

ORDRE DU JOUR

- Plateforme - Bilan financier - Situation Juridique -  
 - Groupe Cinema APL. - Rubrique T.V, Cine.

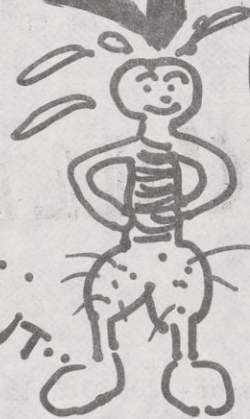
# FAC DE DROIT-SCIENCES Eco: LA LUTTE CONTINUE

MOBILISES pour la réintégration de quelques 70 de leurs camarades "inscrits-exclus" des DEA et contre toute mesure arbitraire de sélection (commission pédagogique et numéris clausus). Les ETUDIANTS DE DROIT continuent la LUTTE depuis le 3 déc. soutenus par leurs camarades de Sc. Eco et de Lettres en grève depuis le 9 décembre.

La mobilisation des étudiants continue face au projet arrêté de réforme du 2e cycle. En effet, SOISSON veut instaurer des commissions pédagogiques quasiment à tous les niveaux et soumettre totalement l'Université aux besoins économiques de la région, tout en renforçant les pouvoirs de son Ministère.

LA BIÈRE COULE À FLOTS...  
LES ETUDIANTS RÉFLÉCHISSENT...  
LES MEMBRES DE LA  
COMMISSION ONT TRISTE MINE  
ET RASENT LES MURS.  
ÇA COMMENCE À PRENDRE  
TOURNURE...

Faut venir  
**BOIRE, RIRE  
et RÉFLECHIR!**



- 1440 canettes de BIÈRE
  - 520 baguettes de pain
  - 60kg de pâté, jambon
  - 35kg de papier
  - 1 Doyen et 1 Président d'Université:
- LE PETIT COMMERCE REVIT**

Après l'AG de 1100 étudiants, le 10 décembre 1975, les étudiants ont décidé d'aller demander des explications à la commission responsable des exclusions.

En voici le compte rendu.

- (Précisions : Colliard : prof et membre de la commission exécutive nationale du PS
- Rossinyol : doyen, prof, membre du SNESUP
- Legall : prof et fasciste notoire
- Sparfell : président de l'Université

TSVP 120

# PIÈCE DE THÉÂTRE SANS SCÈNE AVEC DES ACTES

## "LES C.QUESTRATORS ET LES PROVOCATORS"

Note de l'auteur: c'est de la Provocation de réunir une Commission pédagogique quand 1100 étudiants tiennent une A.G. en vue qu'elle disparaîsse  
RIDEAU

Scène 1,0002 : le Rideau se lève sur une table - des chaises et des provocators UNI-versitaires.

Dialogue { Le plus petit : " on examine leurs dossiers  
Le plus gros : Non, on les extermine. "

Scène 1,0003 : Bruit de couloir - "Où sont-ils, ces fripons" "Poils au bidon"  
- On frappe - Non, on rentre - On délègue - Non on y va tous.  
On attend - une heure - un quart d'heure - il fait froid - le brouillard de décembre givre - ça y est, on est tous givrés.  
On rentre -1-2-3-40-55-65-202-... "

Scène 1,0004 : MUTISME - MUTISME  
Frère Colliard - Sonnez les Mutismes -  
Frère Allibert - Sonnez les Mutins -  
Un étudiant désorienté - "Lequel qu'est au P.S. ?"  
- "Mais tu vois pas. Là..."  
Grand geste de la main dénonçant le coupable  
Les étudiants "Nous voulons le dialogue  
Nous voulons des explications  
Nous voulons..... un léger silence

Coup de TAMBOUR et sur l'air : "Tout, tout, tout, vous saurez tout, sur l'épuration, la petite - la grosse - la maigre.  
Les étudiants reprennent et claquent des dents.

Scène 1,009 : Les Cloches du Mutisme sonnent toujours

1 étudiant : "Ecoutez, Mr le Doyen, vous avez été un étudiant de Gôche"  
2 étudiants : "Nous sommes tous des socialistes..."  
3 étudiants : "Si vous nous prenez à la sélection,  
on vous prend au Hand ball"  
4 étudiants : "Cessez donc d'être blancs - Houm - mes grands Pâlots..."  
5 étudiants : "On peut pas avoir 2 casquettes, mais on vous souhaite d'avoir  
2 chaussettes... Ha ! C'est lourd ! On se caille!..."  
6 étudiants : "Qui est-ce qui porte le "chat-pôt" C'est la Mère Jaune qui crie  
par la fenêtre au Père Lustu-Colliarus, qui d'un seul bond lui  
répond : "J'ai tout avalé"  
Les U.N.I.versitaires " On veut être des Mares-tires, des Vick-times  
Nà, Nà On répondra pas au téléphone, on s'en ira pas.

### 1 Heure d'entracte

Scène 1,000006 - la salle est vide - les pipes sont vides - les UNiversitaires sont vides. Sparfell, arrive sur scène - Oh ! alors où sont-ils ? J'arrive de Paris... "Ah vous voilà", dit-il à un masque Barbu" Je rentre de Paris complètement VIDE"

P.S. Un seul comédien n'a pas été vu... C'est le gros sous-marin LEGALL qui, planqué dans la bibliothèque, matait les Cquestrators à l'aide de son projector et de sa longue-vue... Legall, comédien de mon ... !

# FAC. DROIT-SCIENCES ECO. DES PROFS SOLIDAIRES

LA SECTION SNESUP DROIT-SCIENCES ECONOMIQUES DE NANTES condamne avec la plus grande vigueur la mise en place du numerus clausus pour l'admission des étudiants en D.E.A.

- Aux enseignants responsables des D.E.A., elle demande :
  - 1) Pourquoi les commissions de sélection des étudiants se sont réunies avant (19 novembre) la date limite de dépôt des candidatures (15 décembre) ? La section SNESUP s'étonne de cette procédure et du fait que certains étudiants ont leur carte d'étudiant en D.E.A. mais n'ont pas été retenus par la commission.
  - 2) Quels critères (tous reconnus comme plus ou moins discutables par les enseignants membres de ces commissions) ont été retenus pour cette sélection. La section SNESUP rappelle à ce sujet que ces critères n'étaient pas connus à l'avance par les étudiants et surtout que ceux-ci n'ont pas été avertis au cours de leurs études que la qualité de salarié ou les résultats aux examens... etc, permettraient de juger de leur aptitude à suivre un D.E.A. ; elle craint que ces critères excluent une fois de plus les étudiants qui poursuivent leurs études dans les conditions matérielles les plus difficiles.
  - 3) Quels critères ont permis de classer les candidats et de proposer l'attribution des bourses de 3e cycle ?
  
- Elle rappelle son hostilité de principe à tout numerus clausus et estime que l'accepter c'est :
  - 1) Aujourd'hui, se faire l'instrument de la politique malthusienne du gouvernement qui en renforçant les conditions et les difficultés d'accès aux études diminue artificiellement les besoins (postes, crédits divers...) alors qu'il convient de faire le compte des besoins réels et d'obtenir les moyens correspondants.
  - 2) Demain, admettre son application à l'entrée en 1er cycle et en 2nd cycle alors qu'il semble bien que déjà les enseignants n'ont pas su empêcher le renforcement de la sélection consécutif à la mise en place des DEUG.
  
- En conséquence la section SNESUP appelle tous les enseignants à protester avec elle contre le numerus clausus, et particulièrement ses membres enseignants en D.E.A. et les autres enseignants en D.E.A., en demandant aux responsables des D.E.A. et au directeur de l'U.E.R. d'autoriser tous les étudiants licenciés qui le désirent à poursuivre les études de D.E.A.

P.S. Le SNESUP a fait grève le Mardi 9 décembre sur ces points, ainsi que contre le volontariat proposé aux assistants pour résoudre le problème.

# LES FACS. S'ENRHUMENT...

— APRÈS DROIT, SCIENCES ÉCO :  
— GRÈVE EN LETTRES !

**NANTES:** Les étudiants de Lettres sont en grève depuis Mercredi. Jeudi matin, une A.G. a eu lieu et a voté la plateforme suivante :

- les étudiants de Lettres disent NON au projet Soisson parce que ce projet :

- 1) renforce la sélection :  
mise en place de commissions pédagogiques, 2e barrage en plus de l'examen
- 2) veut diviser les facs en facs de masse et facs d'élite :  
seules certaines facs seront habilités à faire passer la licence et la maîtrise
- 3) établit la main-mise du patronat sur les facs :
  - habilitation des facs proposées par des "Groupes d'Etude technique" composés d'universitaires et de représentants du patronat.
  - mise en place de l'enseignement alterné.

**NON AU NUMERUS CLAUSUS  
NON AUX COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES  
NON A LA MAIN-MISE DU PATRONAT**

Les étudiants en Lettres demandent la suppression de la note éliminatoire dans toutes les sections :

- refusent la fermeture des U.E.R. : nous refusons de faire les frais pénuries.

Les étudiants de Lettres soutiennent les étudiants en grève de droit, d'Archi et de Sciences économiques.

**ATTENTION : GRÈVE  
PROBABLE EN FAC  
DE SCIENCES.  
A.G. MARDI 16 DÉC.  
14 H 00**

C'EST PAS SUR,  
MAIS COMME ÇA, LES  
ÉTUDIANTS POLARS  
VIENDRONT.

# L'U.L. CFDT (NANTES): ARMÉE, COMITÉS DE SOLDATS, SYNDICAT OU PAS...

Face aux attaques du pouvoir l'Union Locale CFDT de Nantes tient à préciser sa position en ce qui concerne le problème de l'armée et à rappeler que la CFDT défend une conception démocratique de l'armée, de la défense, de l'indépendance nationale. C'est pourquoi elle s'est résolument prononcée pour une armée de citoyens responsables contre une armée de mercenaires. Une telle conception

suppose que soient garantis aux appelés les mêmes droits constitutionnels qu'à l'ensemble des citoyens y compris le droit d'expression et celui de s'organiser collectivement pour faire aboutir leurs revendications légitimes.

Cependant regroupant des appelés de toute condition sociale, agriculteurs, professions libérales, étudiants, travailleurs, etc... la CFDT entend organiser les travailleurs sur une base de classe, elle n'a pas vocation à participer ou à s'associer à la mise en place des organisations que les appelés jugeraient jugeraient nécessaire de se donner.

Ceci étant l'Union Locale CFDT dénonce l'escalade de la répression engagée par le pouvoir à l'égard des appelés et des militants syndicalistes et qui se traduit par une vague d'arrestations, d'incarcérations, y compris dans les bourses du travail. La CFDT s'élève avec vigueur contre l'entrée des forces répressives dans les bourses du travail, elle exige la libération immédiate des appelés et des militants syndicalistes emprisonnés ainsi que l'arrêt des perquisitions et des provocations de toute nature fomentées par le pouvoir en place.

## ET LA CHRONIQUE APL DU-CAMARADE- -SYNDIQUE

L'UL (et d'ailleurs l'UD) CFDT se trouvent donc en retrait, non seulement par rapport aux UD CFDT de Besançon, Chaumont, Bordeaux etc... qui se sont nettement engagées, en paroles et surtout en actes au côté des soldats, et qui pour cette raison se trouvent en première ligne de la répression. Mais également en retrait par rapport à Edmond Maire, qui déclarait au Quotidien de Paris: "Pour ce qui est de l'armée la CFDT a prononcé un mot qui était en avance sur l'état de l'opinion, celui du syndicalisme... Y aurait-il quelque chose de subversif dans le mot "syndicat"?... L'idéal serait-il que ces comités de soldats restent des entités isolées les uns des autres? Le syndicalisme des militaires de carrière, mais aussi s'ils le souhaitent celui des appelés, n'apporterait-il pas des garanties... etc..."

Enfin, on a du mal à comprendre l'argument de l'UL: la CFDT (Nantes) serait opposée à la syndicalisation des soldats en liaison avec elle, parce que parmi les appelés il y a des éléments de différente origine sociale: Mais la CFDT n'est-elle pas elle-même composée de syndicats organisant des couches sociales aussi diverses que les cadres, les profs, les ouvriers agricoles, les employés et les ouvriers?

UN CAMARADE-SYNDIQUE

### MARDI 16 DECEMBRE

20H30

FRATERNITÉ PROTESTANTE, rue (A. Duchaffaut

## RÉUNION: UNITAIRE

POUR LE SOUTIEN AUX SOLDATS  
ET CIVILS EMPRISONNÉS.



# ARMÉE : LA RÉPRESSION CACHÉE

## Dans le silence

Depuis 15 jours on parle beaucoup dans la presse des 37 inculpés devant la Cour de Sureté de l'Etat, des perquisitions dans les locaux syndicaux, etc.. Et cela est normal puisqu'il s'agit là d'une attaque importante du pouvoir contre le mouvement ouvrier dans son ensemble. Mais il semble qu'il y a une autre sorte de répression dans l'armée contre des comités de soldats. Mais cette répression elle est sournoise et cachée, elle se passe dans le strict cadre militaire, sans procédure d'exception et il n'en est absolument pas question dans la presse.

## Un exemple: le 3° RAMA de Vernon (Eure)

Déjà il y a 10 mois un comité de soldats avait sorti un ou deux tracts distribués à la gare. Une première vague de répression assez sévère avait eu lieu puisque 7 ou 8 appelés avaient été sanctionnés. En particulier l'un d'entre eux JEAN MICHEL BASSET avait eu deux mois de forteresse. A l'époque une manifestation de civils avait eu lieu à la porte de la caserne. Un autre comité s'est constitué récemment et a publié un tract. Et en même temps que la répression des 37 devant la Cour de Sureté de l'Etat, la répression s'est battue sur les 6 jeunes appelés de Vernon.

Cette répression était bien préparée puisqu'il semble que la sécurité militaire avait suivi un certain nombre d'appelés durant leurs permissions

Deux jeunes appelés ont ainsi été surpris par les gendarmes alors qu'ils étaient en train d'écrire une demande de soutien officiel à la CFDT locale. Deux civils qui étaient présents, ont été arrêtés. L'un d'eux est Jean Michel Basset, qui a terminé son temps de service militaire. Les deux jeunes appelés ont écopé de 60 jours de forteresse qu'ils purgent à Amiens et Arras. Il s'agit de GERARD BRAND de Cholet et de MAURICE PERRON de LORIENT.

4 autres jeunes du 3° RAMA ont été interrogés par la Sécurité Militaire qui n'avait aucune preuve contre eux. Ils ont quand même écopé de 10 à 15 jours d'arrestations de rigueur qu'ils purgent à VERNON même.

Les autres appelés ont manifesté leur sympathie vis à vis des sanctionnés: dons de vivres, de journaux, discussions et rassemblements devant les murs de la tôle.

Il faut faire connaître cette répression sournoise car il est probable que la même chose se passe dans de nombreuses casernes. Il est évident que le pouvoir cherche à cacher cela de façon à ne pas montrer l'importance du mouvement des jeunes soldats.

COMMUNIQUE DE VENT DE LA ZONE

**Répression Anti FLB en Bretagne:**  
**une motion du CBAR (comité breton anti-répression) dans toutes les mairies de Bretagne: pour les minorités nationales et CONTRE LA COUR DE SÛRETÉ DE L'ÉTAT.**

# "NOUS RENVOYONS NOS LIVRETS MILITAIRES..."

Nantes, le 12 décembre 1975

Monsieur,

Si nous renvoyons collectivement nos livrets militaires, c'est pour condamner les TPFA, les ordonnances de 59 et la cour de sûreté de l'état, et en solidarité avec les victimes de ces tribunaux (objecteurs, insoumis, soldats, syndicalistes).

Il s'agit bien d'une juridiction d'exception où règne l'arbitraire. Ces TPFA, liés aux ordonnances de 59 sont de merveilleux outils de répression au service du pouvoir.

Nous dénonçons donc également ces ordonnances, là, le pouvoir ne fait plus de différence entre temps de paix et temps de guerre et peut sous le prétexte de menace (militaire, diplomatique, économique, scientifique, culturelle même... général de Beauvallet Aout septembre 73) en tous temps et en toutes circonstances mobiliser ou réquisitionner tout citoyen, militaire, civil, homme ou femme.

Tout citoyen dépend alors de l'autorité militaire et tout acte de désobéissance est passible des TPFA. (Tout ce qui peut s'opposer à la réalisation des forces nucléaires est aussi une menace).

Nous refusons toute coopération avec l'appareil militaire compte tenu de l'oppression qu'il exerce sur chaque individu et où son rôle de "défense" n'est finalement qu'un moyen de plus d'asservir les populations aux pouvoirs nationaux fin de servir leurs politiques intérieures et internationales.

Nous pensons qu'il faudrait mettre en place un système réel de défense où chaque individu serait responsable et qui protégerait réellement les populations

Croyez, Monsieur, en notre ferme détermination collective.

NOMS	PROFESSIONS	SIGNATURES
Philippe PENEAU	infirmier	
Yves BONNET	dessinateur	
Yannick ROLLAND	éducateur	
Thierry GAUCHET	enseignant	
Noël LEROUX	employé de mairie	
Jean Pierre AMIOT		
Claude CREMET	programmeur	
Joseph PRAUD		
Claude BOUYER	paysan	
Pierre AURIOL	chômeur	

P.S. : toutes les personnes intéressées par un renvoi collectif de livret militaire peuvent contacter le G.I.T.  
Permanence jeudi 20 h 30 - 21 h  
57 rue des Hauts-Pavés.

# « JE DEMANDE À ÊTRE INCULPÉ »

## PÉTITION DE LA CFDT DE BESANÇON

Je demande l'application du préambule de la Constitution que stipule : "Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, ses opinions, ses croyances. Tout homme peut défendre ses droits, ses intérêts par action syndicale et adhérer au syndicat de son choix".

Je me bats pour le respect des libertés démocratiques. Si "porter atteinte au moral de l'armée", c'est réclamer l'application de la Constitution à tous les citoyens, y compris les soldats, demander le libre exercice des droits démocratiques à l'intérieur des casernes, aider les soldats en leur fournissant les moyens matériels, à se réunir et à s'exprimer,

alors j'affirme que je participe et que je continuerai de participer à cette entreprise de démoralisation de l'armée. A ce titre, je demande à être inculpé comme mes camarades emprisonnés.

A ce jour : 37 inculpés,  
23 emprisonnés,  
6 dossiers en cour de sûreté de l'Etat.

**DÉJÀ 700 SIGNATURES SAMEDI 13 DÉC. !**

## TREFIMETAUX

La liaison entre les comités de soldats et les travailleurs ne cesse de se renforcer, de nombreuses sections syndicales ont pris position pour soutenir les comités de soldats, de nombreux comités de soldats ont soutenu les grèves ouvrières.

Il faut d'abord saluer le courage de ces soldats qui osent s'organiser dans des conditions de clandestinité et de répression très dure. Ils nous rappellent l'époque des premiers syndicats d'usines pourchassés et réprimés.

Le pouvoir et la hiérarchie militaire ne supporte plus cette organisation des soldats aux côtés des travailleurs. Il leur faut une armée docile, prête à intervenir au doigt et à l'oeil pour briser les grèves et maintenir l'ordre.

Alors ils mettent en marche la cour de sûreté de l'état, crée pour lutter contre l'O.A.S et qui n'a jamais servi depuis.

A travers les 26 soldats et militants syndicaux qui sont arrêtés, c'est tous les travailleurs qui sont frappés.

**TOUS LES TRAVAILLEURS TOUTES LEURS ORGANISATIONS DOIVENT SE MOBILISER POUR ARRÊTER LA RÉPRESSION, POUR SOUTENIR LES SOLDATS QUI LUTTENT**

A la manifestation de Nantes de vendredi soir ces mots d'ordre repris par les travailleurs étaient :

- vivent les luttes des comités de soldats
- à bas l'armée briseuse de grève
- soldat sous l'uniforme, tu restes un travailleur
- libérez nos camarades.

Pour nous, ce sont des mots d'ordre justes, il faut les reprendre.

# 4 SYNDICATS C.G.T. «UNITÉ SANS EXCLUSIVE»

Les sections syndicales C.G.T., C.E.T.E., D.D.A.S.S., D.R.S.S. (région Sécu Soc), O.R.E.A.M., ..., manifestent leur désaccord sur les récentes prises de position du Bureau National de la C.G.T. relatives aux emprisonnements de soldats et de responsables syndicaux de la C.F.D.T.

En dehors de toute prise de position sur la création de comités ou de syndicats de soldats, elles se prononcent pour l'unité du mouvement ouvrier sans AUCUNE EXCLUSIVE à l'égard des courants qui le composent face à la répression sous toutes ses formes, et lui demandent en conséquence d'organiser l'action :

- pour la libération immédiate des emprisonnés et la suppression de toutes les sanctions,
- pour la suppression des tribunaux d'exception,
- pour la défense des libertés,
- pour l'arrêt immédiat de la répression ANTI-SYNDICALE,
- pour le maintien et le renforcement de l'unité d'action syndicale.

## INTERSYNDICALE : "DÉFENDRE CES CAMARADES"

L'assemblée générale intersyndicale (SGEN-CFDT, SNETP-CGT, SNETAA-FEN) des professeurs stagiaires ENNA dénonce l'atteinte inadmissible au droit syndical et à la liberté d'expression en général, que constitue la politique de répression du pouvoir, à la fois contre des militants syndicaux et les soldats qui ont lutté pour imposer leurs droits démocratique à l'armée : ils sont aujourd'hui 34 à être inculpés ; de nombreuses perquisitions ont eu lieu dans des locaux syndicaux.

L'assemblée générale intersyndicale CFDT-CGT-FEN des stagiaires de l'ENNA s'engage à défendre ces camarades contre la répression.

ENNA-NANTES le 9/12/75

## P.T.T CGT.CFDT.FO : LETTRE-PÉTITION

"25 militants traduits devant la cour de sûreté de l'état. Plusieurs locaux syndicaux CFDT perquisitionnés. Plusieurs militants CFDT et CGT interpellés et inculpés".

C'est à une véritable agression contre le mouvement ouvrier que se livrent Chirac et son gouvernement, telle que le mouvement ouvrier français n'en a pas connu depuis 20 ans. Une riposte, massive et unitaire, doit lui faire échec.

C'est pourquoi les sections CFDT, CGT, CGTFO du centre de tri postal de Nantes-Gare exigent :

- la libération immédiate, et l'arrêt de toutes les poursuites engagés contre les soldats et les militants syndicaux.
- le respect des droits démocratiques des soldats, particulièrement leur droit à l'organisation.
- la suppression des juridictions d'exceptions : tribunaux permanents des forces armées et cour de sûreté de l'Etat.

Elles appellent l'ensemble des personnels du centre à signer une lettre-pétition adressée au ministre des armées lui faisant part de notre volonté, et à répondre à toutes initiatives des Confédérations allant dans ce sens.

Nantes-Gare le 8/12/75

# LA CHAPELLE s/ERDRE: REMOUS AU C.E.S.

Situation au C.E.S. de la Chapelle sur Erdre en début d'année scolaire : classes surchargées (la plupart 32 - 35 élèves) - manque de profs (aucun prof en musique, dessin, T.M.) - manque de surveillants et de profs de gym. Autres problèmes : pas de gymnase, cour de récréation trop petite, etc...

## D'une journée "portes ouvertes"...

Au début de l'année, la fédération de Parents d'élèves Cornec informe par tracts, par communiqué de presse les parents d'élèves. Elle obtient plusieurs entrevues avec le maire. Elle invite les parents à participer à la manifestation devant le rectorat au mois d'octobre.

Quelques assurances concernant le gymnase, la cour de récréation, etc, sont obtenues de la part de la mairie, mais rien ne vient en ce qui concerne les enseignements non assurés. Le samedi 15 novembre est prévu par la FEN sur le plan départemental une journée porte ouverte pour que "les parents puissent juger des conditions de travail" des établissements publics.

Au CES de la Chapelle, il est décidé après discussions entre les profs et les parents que cette matinée serait utilisée pour permettre une A.G. profs et parents d'élève, pour discuter des problèmes qui se posent au CES. Un mot d'ordre de grève enseignants pour permettre au maximum d'enseignants d'y participer. . . . porte fermée . . .

Le matin, les parents d'élèves trouvent les portes de l'établissement fermées pour eux : un coup de téléphone avait été envoyé au principal à cet effet, par les "autorités".

Du coup, certains profs se joignent à la grève et l'AG se tient dans une salle de la mairie.

Mais déception pour tous : peu de parents sont présents. Aussi est-il décidé pour tâter le terrain et permettre une plus grande mobilisation, une AG un soir où seraient convoqués tous les parents et les enseignants, pour discuter d'une action possible.

## . . . à la contestation du "principal"

Le jour dit arrive. Le principal du CES est là, "au titre de parent d'élève" (ce sont ses propres paroles). Après une discussion sur l'importance des enseignements des disciplines artistiques" et de l'éducation physique (et non du sport de compétition) sur le sens à donner aux non-nomination de prof, anticipation de la réforme Haby - réforme de classe, les effectifs surchargés et le type d'enseignement qu'il entraîne (encore plus sélectif...) Le débat s'ouvre sur "quel type d'action"

Les propositions sont nombreuses : grèves scolaires (les parents n'envoient pas leurs enfants) - délégation au rectorat, à la préfecture - occupation du CES - manifs - enseignement "sauvage" avec des Maitres auxiliaires des matières non enseignées. Ceci pour faire un peu de "bruit", alerter la presse... le faire savoir.

Vote : occupation d'avertissement le samedi suivant et grève scolaire. Bref, pas grand chose de méchant.

Intervention du principal après le vote (il est le seul à avoir voté contre) : "tout à fait d'accord pour l'action, mais celle-ci trop rapide ne laisse pas suffisamment de temps au rectorat pour réfléchir et débloquer des postes..." Traduisez. L'AG passe outre ! Le principal, fou furieux, agrippe quelques profs à la sortie : "j'ai été déconsidéré par le corps professoral". Et menace : "si un nouveau prof est nommé, dit-il à un prof, vous allez voir votre emploi du temps".

**"Vous allez voir, les parents vont foutre la merde..."**

A partir de ce moment, il reprend ses grandes manoeuvres de division et de pressions sur les profs. Il vient au moins 2 fois les sermoner en selle des profs, employer des arguments totalement bidons et réactions "vous allez voir les parents vont foutre la merde" (c'est tout juste si les parents n'allaient pas agresser les profs et les élèves du CES... bref le couteau entre les dents).

## "On allait voir les parents..prendre les profs pour otages!"

Un climat de psychose, d'hystérie et de paranoïa s'empare des profs les plus réacs...(ceux qui ont toujours été contre l'action)... jusqu'à certains profs du SNI et du SNES qui sont touchés par l'étrange maladie. On allait voir les parents mettre le feu au CES, tout casser, tout renverser, la grenade à la main, prendre les profs pour otage !!!

"L'ennemi, c'est les parents..."

Les enseignants se dégagent de plus en plus de l'action. Alors que la plupart des profs avaient assurés les parents de leur solidarité, ils n'en discutent plus, s'enferment dans une "neutralité" superbe et se lavent les mains de tout ce qui se passerait le lendemain.

Les bruits les plus divers commencent à circuler parmi les profs... et sur les profs...

## 100 parents avec leurs pancartes !

Les parents (1 centaine) s'installent avec leurs pancartes dans la cour, derrière les grilles, après avoir forcé le passage (le principal s'opposant bien entendu à leur entrée).

Vers 10 H ils entreprennent de faire le tour du CES pour montrer qu'ils sont bien là... Les profs affolés... "Que vont-ils faire ?..." "Je reste dans ma classe"...Les pauvres élèves que vont-ils leur faire...!!!!"

Le principal tout agité surveillait les mouvements de foule...

Ensuite les parents sont un peu allés se promener dans le bourg et à la mairie. La presse et la télé régionale étaient là... Le but était atteint...

### Leçons principales à tirer :

- 1 - Comme partout la tactique de la direction est de "diviser" (monter les enseignants entre eux... le principal fait d'ailleurs maintenant courir le bruit qu'un jeune prof fait de la politique...! "vous avez compris".
- 2 - Dans le milieu enseignant, un certain nombre se trouvait résolument dans la défense de l'école de classe... c'est seulement en prenant clairement position vis à vis des actions de parents d'élève et d'élèves, qu'un enseignants choisit son camp - et les actes valent mieux que les paroles.
- 3 - Parmi les parents, des débats assez intéressants ont eu lieu entre ceux qui pour gagner essaient de mobiliser largement à la base en faisant participer le plus possible les parents et ceux qui pensent faire pression sur les directions départementales des syndicats pour aller vers un élargissement des associations participant à l'action.

## Vers une action La Chapelle, Grandchamp, Suzé, Treillières ...

Le samedi 6 décembre était prévue qu'une délégation massive aille à la Préfecture. Cela a été reporté au mardi 9. Le sous-préfet a clairement indiqué à la cinquantaine de parents présents que faute d'argent, il n'était pas question d'accéder à leurs demandes.

En signe de protestation et pour continuer l'action, les parents d'élèves reprennent la grève scolaire les vendredi 12 et samedi 13. Le samedi 13, une visite au conseiller général, maire de la Chapelle doit s'organiser, mais cette fois-ci, de manière plus large, c'est-à-dire avec l'appui de l'ensemble des parents d'élèves des différentes communes de La Chapelle, Grandchamp, Suzé, Treillières du CES et de l'école primaire, ainsi qu'avec les amicales laïques.

Un Enseignant

**APPRENTIS, APPRENEZ... À DÉFENDRE VOS DROITS. CONTACTEZ par l'intermédiaire de L'A.P.L. Le GDDA, groupe de défense des apprentis.**

# VASECTOMIE

VENDREDI 9 JANVIER 76

Réunion à la Fraternité Protestante, rue Amiral Duchaffault, en vue de la constitution d'une association 1901, pour :

- Faire connaître la vasectomie (stérilisation chez l'homme par section des canaux déférents)
- Favoriser et étendre sa pratique en milieu médical et hospitalier
- Disposer librement de son propre corps.

## LIRÉ: Bravo M. le Maire...

LETTRE OUVERTE AUX MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LIRE APRES LE REFUS DE LA MUNICIPALITE DE L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE NUCLEAIRE.

CONTRE : 12 - ABSTENTION : 1 - POUR : 1

Liré : le 1/12/75

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers,  
Nous tenons à vous féliciter pour la position raisonnable que vous avez adoptée à la réunion du 27/11/75.

Nous estimons que votre refus massif, face à l'installation d'une centrale atomique sur LIRE est un choix clair :

- refus des expropriations,
- refus de l'aggravation d'une pollution sauvage et préoccupante,
- refus du déséquilibre de la région,
- confirmation du choix de la vocation agricole, touristique et culturelle de LIRE

... et n'en restez pas là !

Nous attendons d'sormais de votre représentativité que la Préfecture s'engage à faire cesser toutes recherches sur notre commune (relevés topographiques, carottages, sondages sismiques...).

En effet, il apparaîtrait illogique et inadmissible au contribuable de financer des travaux inutiles, puisqu'en définitive quels qu'en soient les résultats, vous avez clairement dit "non".

Dans cette attente, soyez assurés, Mesdames, Messieurs, de notre vigilance et de notre soutien éventuel.

Association pour la Dépense et la Protection  
de l'Environnement de Liré et de sa  
région.

## APL: aux Lecteurs (3 attentifs, s'il y a lieu)

Nous avons omis de préciser la semaine dernière que la lettre au colonel pour l'informer de la création d'un syndicat de soldats dans son régiment était de Besançon.

Nous n'avons pas non plus précisé la signature d'un papier critiquant le texte précédemment paru sur la politique d'animation sociale dans les quartiers. Il s'agissait d'une contribution individuelle et non d'un texte émanant du groupe menant l'action.

**ATTENTION: NOUS SAVONS QUE BEAUCOUP DE NUMEROS ONT DES PAGES EN DOUBLE. EN ATTENDANT DE RESOUDRE CE PETIT PROBLEME, NOUS NOUS EXCUSONS PLATEMENT.**

# EDUCATRICE 2 FOIS

## LICENCIÉE EN 2 MOIS $\frac{1}{2}$ ...

A l'Institution ANJORANT, internat de mères célibataires, les conditions de vie des filles sont vraiment dégueulasses (à 16 ans des filles mères sont en stages payés 360 F, elles font leurs 8 heures et le soir en plus des soins à donner à leur enfant, elles doivent faire des ménages collectifs, le rôle de l'éducatrice est surtout de veiller à ce que les ménages soient faits...) J'acceptais mal ce rôle qu'on voulait nous faire jouer (les autres éducatrices qui pensent la même chose ont peur de réagir tans la sécurité concernant leur emploi est incertaine et les pressions par l'éducateur chef sont faites : contrôle continu, discrédit etc...) J'ai eu la malchance de me casser une jambe à l'extérieur, d'où un arrêt de 3 semaines ; l'essai d'un mois premit fin 2 jours après, j'ai reçu une lettre de licenciement sans appel. Le délégué syndical CGT qui s'est renseigné près des bureaux CGT m'a dit qu'il n'y avait rien à faire pendant la période d'essai, le directeur étant dans son droit.

**= la 1<sup>o</sup> fois à cause d'un accident, la 2<sup>o</sup> parce que je suis une femme!**

A la fin de mon arrêt de travail, je trouve par chance un autre boulot à l'IMP des Thébaudières à Vertou. Au bout de 3 semaines, pendant ma période d'essai, je reçois une lettre de licenciement. Je suis allée demander des explications au Directeur Seyeux qui m'a dit que le psychiatre avait décrété que je devais changer de profession, sans plus d'explications., (Seyeux se déclarant incompetent pour me donner davantage d'explications). L'équipe d'éducatrices qui n'était pas d'accord, considérant qu'au niveau professionnel, il n'y avait rien à me reprocher, a demandé davantage d'explications. Nouvelle déclaration de Seyeux :

**« N'EST PAS ASSEZ FÉMININE,  
N'EST PAS MON STYLE DE FEMME! »**

Le psychiatre également questionné par les filles, a déclaré ne pas être au courant du licenciement. Le directeur a démenti son premier motif. Dans les jours qui suivent, les éducatrices déclenchent UNE GREVE D'UNE JOURNEE DE SOLIDARITE, elles ont obtenues du directeur un certificat par lequel le motif du licenciement n'est pas professionnel. D'autre part, elles ont exigé le PAIEMENT DE LEUR JOURNEE DE GREVE QU'ELLES ME VERSERONT POUR M'AIDER A PASSER LE CAP EN ATTENDANT UN NOUVEAU BOULOT; POUR QUAND ?... La déléguée syndicale CFDT a contacté les bureaux CFDT qui lui a répondu que seules les éducatrices de la boîte pouvaient réagir, le patron étant dans son droit. Les filles ne se sont pas senti la force d'engager une plus longue et nouvelle lutte. UNE EDUCATRICE AVAIT DEJA ETE EMBAUCHEE LE LENDEMAIN DE MON LICENCIEMENT, ELLE A MEME FAIT GREVE PAR SOLIDARITE DEUX JOURS APRES SON EMBAUCHE.

Ceci pour dénoncer :

Que les patrons sont bien les maîtres (d'autant plus avec l'importance du chômage)

Que le "problème de la femme" n'est pas résolu et n'est pas près de l'être

Que nous serons toujours les "dindons de la farce" si de tels abus ne provoquent pas plus de réaction, au niveau des syndicats.

L'Educatrice en question  
(syndiquée CGT)



# E.D.F. + 15%! Le gouvernement prépare un mauvais coup.

## USAGERS D'E.D.F. ET DE G.D.F. CECI VOUS CONCERNE

Le gouvernement prépare une augmentation de 15 % de tous les tarifs d'électricité. Cette mesure est inacceptable ! Pourquoi ?

Parce qu'elle se traduirait :

Pour les usagers domestiques :

- par 7,2 centimes de plus par KWH pour la première tranche du tarif confort.

Pour les gros industriels :

- par 1,30 centime de plus par KWH.

A E.D.F. : Notre directeur général a déclaré qu'en 1975, chaque milliard de KWH vendu à la grande industrie s'est traduit par une perte de 1,5 milliard d'A.F.

Les décisions que le pouvoir entend imposer aux entreprises nationalisées aboutiraient à vous faire payer vos KWH 1<sup>ere</sup> tranche 7,2 centimes plus chers, alors que les industriels continueraient à payer leur électricité au-dessous du prix de revient.

A G.D.F. : Même situation. Le déficit a été de 22 milliards d'A.F. pour 1974. C'est INACCEPTABLE !!! Le gouvernement et les directions d'E.D.F. et de G.D.F. CHERCHENT à VOUS Dresser contre nous parce que nous n'acceptons pas d'être leurs complices dans une opération dirigée contre vous, contre l'intérêt général.

Les électriciens et gaziers ont engagé une lutte ayant deux objectifs :

- la défense du service public, liée à la défense et à la consolidation des nationalisations.

- la défense des intérêts du personnel liée à la qualité du service qui vous est du. Pour cela, ils demandent des effectifs, de meilleures conditions de travail, ainsi que la reconnaissance de la qualification nécessaire aux services à rendre aux usagers. 14.11.75 CGT-CFDT-FO (EDF-GDF)

A LIRE ABSOLUMENT:

**A.P.L. PAYSANS:  
Dossier Viande**

51 pages 6F00  
LIBRAIRIE 71

L'A.P.L A REÇU :

**PÉRIODIQUE U.M.N.:**

(union marxiste de nantes)

"COMITÉS DE SOLDATS,  
BOURGEOISIE, UNION  
DE LA GAUCHE  
ET MOUVEMENT  
RÉVOLUTIONNAIRE"

"La Taxe d'Habitation,  
un drôle de Cadeau  
de NOËL : UN DOCUMENT  
CIRCULE DANS LES QUARTIERS ..

DANS L'APL  
LA SEMAINE  
PROCHAINE.

# "Ce n'est pas la conception idéaliste ou morale de la famille qui nous concerne..." : UN CHOIX de l'A.P.F.

Les APF ont tenu leur Assemblée Générale les 8, 9 et 10 novembre dernier. Une question importante a été posée à l'ensemble des délégués.

Il s'agissait de savoir s'il est indispensable de constituer sur le terrain du cadre de vie, un syndicalisme de classe comme il existe dans l'entreprise.

En adoptant à une forte majorité le rapport d'orientation préparé par la Confédération Nationale des Associations populaires Familiales (C.N.A.P.F.), l'organisation a franchi une nouvelle étape vers ce syndicalisme du cadre de vie qu'elle s'est fixé comme objectif.

## LE CADRE DE VIE : TERRAIN D'EXPLOITATION

Cet ensemble de besoins, nécessaires au développement, à l'épanouissement individuel et collectif correspond aux grands secteurs sur lesquels nous avons à intervenir :

LOGEMENT : Loyers, charges locatives, sociétés de chauffe spéculation foncière.

CONSOMMATION : Prix, qualité, publicité, circuits de distribution.

ENSEIGNEMENT : Moyens pédagogiques, bourses scolaires, effectifs.

SANTÉ : Industrie pharmaceutique (trust), prestations familiales, équipements sanitaires.

LOISIRS : Vacances sociales - Clubs privés de vacances.

Sur ces secteurs, les travailleurs et leurs familles sont quotidiennement exploités, dans leur fonction de consommateurs et d'usagers.

## LE CADRE DE VIE : TERRAIN DE LUTTE

C'est le terrain où la syndicalisation est nécessaire pour concrétiser dans une lutte de classe notre opposition au refus du droit de vivre imposé, et notre volonté d'un autre Cadre de vie.

## DE L'ASSOCIATION FAMILIALE... AU SYNDICAT DU CADRE DE VIE

Fidèle à son option de socialisme autogestionnaire (congrès de la C.N.A.P.F.) abandonne son assise familiale : la famille n'est plus perçue comme l'élément essentiel du fondement des associations mais comme un élément parmi d'autres. La famille est une réalité de notre organisation sociale, culturelle, économique. Cette famille se loge, se nourrit, se déplace, travaille... Ce n'est pas la conception idéaliste ou morale de la famille qui nous concerne, mais ce que la classe ouvrière, vivant ou non en famille, subit comme exploitation sur le terrain de la vie quotidienne en dehors du travail.

Nous redisons aujourd'hui qu'il y a incompatibilité de nature entre l'institution qu'est l'UNAF et le syndicalisme que nous sommes.

Sur la base de ce constat et de cette réflexion qui se fonde sur la nécessité de cohérence qu'implique le choix syndical de l'organisation à tous les niveaux l'Assemblée générale de CNAFP a décidé :

- Retrait Confédéral (la CNAFP n'adhère plus à l'UNAF)
- Engagement d'un processus de retrait des UDAF pour ceux dont les réalités locales ou régionales ne permettent pas un retrait immédiat.

## FACE A L'EVOLUTION DU CAPITALISME, OPPOSONS UNE ACTION DE CLASSE

Le Capitalisme s'adapte à sa propre évolution et à la technique qu'il contrôle. A cette évolution du capital, il faut que la classe ouvrière s'adapte dans son organisation et le terrain de lutte de la vie quotidienne hors travail doit être

pris en compte comme celui de l'entreprise.

Il faut construire rapidement un syndicalisme des usagers et consommateurs de la classe ouvrière sur le terrain du cadre de vie, indépendant mais solidaire des organisations syndicales de l'entreprise.

La CNAFF se veut être l'équivalent hors du lieu de travail de ce qu'est le syndicalisme ouvrier à l'intérieur des entreprises.

Il s'agit donc, et c'est là, la signification profonde de la formule "Syndicalisme du Cadre de Vie" de traduire la lutte des classes dans la vie quotidienne.

#### UN SYNDICALISME DE MASSE

A l'action parcellaire sur le cadre de vie et à l'action familiale traditionnelle, nous opposons le syndicalisme de masse des usagers et des consommateurs de la classe ouvrière.

La création de l'organisation syndicale de classe que nous bâtissons est un moyen pour arriver à l'unité et au regroupement de toutes les forces qui agissent dans le domaine de l'habitat, la santé, de l'éducation, des loisirs, de la sexualité, de la consommation, des transports, de l'urbanisme, de la culture, de l'environnement, sur une base anti-capitaliste pour un projet de société socialiste et démocratique.

Cette évolution devrait se concrétiser par l'adoption de nouvelles structures et d'une nouvelle dénomination de notre organisation.

APF - 2 rue Lamoricière - Nantes

Le mardi 9 déc. la CFDT organisait une manifestation pour protester contre les arrestations de soldats et de militants.

# MARSEILLE: ATTENTAT FASCISTE CONTRE LA LIBRAIRIE "LIRE" ET L'ACFDT

Le mardi 9 déc la CFDT organisait une manifestation pour protester contre les arrestations de soldats et de militants. Les 3000 manifestants ont été attaqués à 3 reprises par les fascistes. Ces derniers s'en sont pris ensuite aux locaux UDCFDT en envoyant des grenades offensives. La CFDT fait appel à la police. Sans succès. A 4 h du matin, la librairie Lire qui jouxte les locaux CFDT était visée à son tour : vitrine brisée, encre répandue, feu. Librairie et stocks complètement détruite. 50 millions de dégâts. Ces agressions traduisent bien le climat dans lequel se déroule actuellement bien des manifestations d'extrême gauche attaquées assez systématiquement par des fascistes (départ sur Hendaye, manifestation pour la mort de Franco...) à Marseille.

## 50 MILLIONS DE DÉGATS

a.p.l. 19

# IMMIGRÉS: Semaine d'INTOX..!

Desireux d'être fidèle à son double objectif :

- 1 - soutien aux groupes étrangers
- 2 - défense des droits des Travailleurs immigrés, le G.A.S.PROM veut dénoncer le scandale que constitue, à Nantes, le retard mis par les pouvoirs publics à la mise en place du "Réseau National d'Accueil des Travailleurs Immigrés".

Ceci nous paraît d'autant plus urgent que le Secrétariat d'Etat aux Travailleurs immigrés (Paul DIJOU) veut lancer du 8 au 14 décembre, une "Semaine nationale d'Accueil et d'Information". Nous ne laisserons pas la propagande officielle de l'Etat et du Patronat faire croire que les droits des travailleurs immigrés sont respectés.

I - RESEAU NATIONAL D'ACCUEIL : les permanences sociales n'ont pas été prises en charge par l'ADATI (association d'aide aux travailleurs immigrés). Le foyer de 1er accueil n'a jamais été remplacé, malgré les promesses officielles.

Le Comité Consultatif a été réuni 2 fois. Il a été sans efficacité parce qu'il n'en a pas eu la possibilité.

Nous contestons le choix de l'A.D.A.T.I., association créée sans avis du Comité consultatif.

## FORMATION :

Pour les enfants : on peut estimer à moins de 10 % les enfants de travailleurs migrants bénéficiant de structures adaptées à leurs cas dans l'enseignement.

L'enseignement de la langue maternelle (qui permettrait plus tard une réinsertion des intéressés dans leur pays) est à l'état embryonnaire.

Pour les adultes : parmi les nombreuses entreprises qui utilisent la main d'oeuvre étrangère, seules quelques-unes ont passé des "contrats de formation" avec des organismes compétents.

## LOGEMENT :

Trop de familles étrangères vivent encore dans des taudis et des appartements insalubres au centre de la ville.

Nous demandons le développement de plus de constructions P.L.R. (à loyer réduit)

## SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL :

Un "secrétariat social" adapté (avec des fonctionnaires spécialisés, avec des horaires accessibles aux travailleurs) n'existe encore pas à la CAF et à la Sécurité sociale.

Des interprètes capables d'intervenir dans les cas aigus (à l'Hôpital, à l'ANPE à la Sécurité sociale, etc...) sont toujours absents. Il n'y en a qu'à la Police !

Pour cela, nous lutterons

- Pour que la législation actuelle sur l'émigration soit respectée, à Nantes et dans la région.
- Pour que les droits des Travailleurs immigrés soient mieux définis dans la Société française (abrogation des décrets xénophobes de 1939) modification de la loi 1901 sur les associations.

Nous voulons dénoncer la politique d'immigration (inavouée) de Pouvoir et du Patronat qui cache sous de bonnes paroles son intention de maintenir sur place une main d'oeuvre sous-développée afin de pouvoir mieux l'exploiter. //

Le Conseil d'Administration  
du G.A.S.PROM

# ÇA S'EST PASSÉ DANS L'OUEST

a.p.l. 20

## 8 décembre LA CFDT NE SIÈGERA PAS

invitée à la Commission Armée Jeunesse le 17/12 à Nantes, la CFDT fait savoir au commandant de la 33<sup>e</sup> Région Militaire qu'elle n'ira pas : "au moment où les bourses de travail sont perquisitionnées, les responsables CFDT interrogés, les militants traduits en Cour de Sureté de l'Etat". La CFDT siègera dans la Commission "lorsque toutes les arrestations, incarcérations, sanctions auront été levées".

## 8 décembre TECHNIQUE: GRÈVE À 75%

Grève et manif des profs du technique à Nantes. Contre les retenues de salaires pratiqués par l'administration après le mouvement revendicatif avec rétention des notes pratiqué en juin dernier, au moment des examens.

Manif commune SNERP CGT - SNET AA - FEN - SGEN CFDT - Grève à 75 %

## 8 décembre POPEREN: A DROITE, A GAUCHE - ET CONTESTÉ..

Poperem (PS) à St Nazaire (200 personnes) : "il faut relancer la machine économique par la consommation populaire" A Nantes le soir ("lisez mon livre. Mai 68 a laissé des traces historiques. Le gauchisme est désormais une donnée de la vie politique française" - A la librairie 71, où Jean Poperen signait son livre, une vingtaine d'étudiants en Droit, dont certains membres du P.S., sont venus lui demander la position du PS à propos de leur grève. Au niveau national, le PS se dit contre la sélection. Un de ses secrétaires départementaux, Colliard, fait au contraire partie de la commission pédagogique dont le rôle de "guillotine" a suscité une levée en masse à la fac de Droit. Poperen et le PS de Nantes n'ont pas pris position - A gauche, à droite, ou silencieux ?

## 8 décembre BREST: UN COMITÉ DE MARINS.

"Tonnerre de Brest" est constitué. Son tract est distribué en ville par des militants de divers syndicats.

## 8 décembre Loire. Atlantique: LA F.E.N. PLUS À GAUCHE QUE LA F.E.N. (nationale) ?

"entièrement solidaire, prête pour une riposte unitaire, elle exige la dissolution des tribunaux d'exception, le droit d'expression et d'association dans l'armée"

## 8 Décembre JOYEUX NOEL A PLESSÉ

Les 4 journaliers agricoles du Comte Armand touchent leur salaire-dû depuis 1965.....La somme se montait à 17 000 F au total à l'époque. Après action de la CFDT et procédures diverses, et surtout après LA VIGNE MAROU, le clan Armand débourse aujourd'hui 35 000 F.

8 Décembre : Pour n'avoir pas fait lever l'occupation du chantier par les ouvriers, LES 4 OTAGES SYNDICAUX DE LA CFEM (Pont de Mindin) SONT CONDAMNÉS.

9 Décembre

## UNE REVENDICATION NOUVELLE CHEZ DBA

DBA Angers (Garnitures de freins: 85 % des ouvriers (ateliers) en grève: conditions de travail, cadences, et 300 F pour tous. Les travailleurs demandent en plus a ne pas être classés (=payés) en fonction de ce que requiert le poste de travail, mais en fonction de l'ancienneté et de la qualification acquise sur le tas.

## Dossier APL: LA CGT du CETE contre la hiérarchie (suite)

(...) ( Cette domination est donc la résultante des rapports d'exploitation fondamentaux qui existent au sein de la société capitaliste. Sa solution passe donc par l'abolition de ces rapports d'exploitation. On ne trouvera donc ici que quelques points à titre de rappel).

**INSTITUTIONS REPRODUISANT CES RAPPORTS** : l'entreprise,  
les mass-média,  
le réformisme.

L'institution première qui reproduit cette domination, c'est l'entreprise capitaliste avec sa hiérarchie, son organisation du travail, ses grilles de salaires, les avantages spéciaux accordés à telle ou telle catégorie... L'Etat bourgeois reproduit et utilise ces divisions nées au sein de l'entreprise.

En dehors de la production, l'organisation de la consommation, jointe à la publicité et aux mass-média, contribue à renforcer la hiérarchie interne à la classe ouvrière : la course pour obtenir une place dans la société de consommation (loisir, vacances, équipement ménager) contribue à établir et à traduire cette hiérarchie.

Mais aussi, le mouvement ouvrier lui-même participe à cette reproduction d'inégalité, avec ses syndicats et ses partis qui s'appuient sur les plus intégrés et maintiennent la hiérarchie.

### DOMINATION DES FEMMES PAR LES HOMMES

Comme tous les travailleurs, les femmes sont exploitées par le capitalisme ; elles le sont d'autant plus que :

- d'une part les travaux ménagers et l'éducation des enfants ne sont pas rétribués,
- et que d'autre part les travaux extra-ménagers qu'elles effectuent sont souvent les plus pénibles et les plus mal payés.
- Enfin politiquement et idéologiquement, les femmes sont aliénées, comme tout le peuple travailleur, mais d'une façon parfois spécifique.

C'est qu'en effet, l'exploitation des femmes ne se ramène pas seulement à l'exploitation des travailleurs par le système capitaliste : les femmes sont dominées par les hommes.

Cette domination est ressentie, sommairement, comme la domination de la femme "non travailleuse", consacrée à des tâches subalternes, moins forte physiquement que l'homme. (L'homme, le mari ou le concubin, est fort, apporte le salaire, participe à plein à la vie sociale).

Cette domination se traduit sur le plan économique par une exploitation accrue, sur les plans idéologique (presse du coeur), sexuel, et politique (non participation) par une aliénation extrême.

### DOMINATION DES FRANCAIS SUR LES IMMIGRES ET LES MINORITES NATIONALES

Cette domination se manifeste essentiellement par :



Dans un cadre familial fortement hiérarchisé, la sexualité repose sur la soumission ; le mâle utilisant sa puissance sexuelle comme un pouvoir de procréation quasi-divin. C'est ce qu'on pourrait appeler la hiérarchie phallogratique.

La famille est une forme actuelle de hiérarchie autoritaire asservissant la femme et initiant les enfants à l'autorité et à la soumission.

L'école (l'église est à classer dans le même lot, on n'en causera pas, ce serait bien trop long), qui est le tremplin de la famille vers la société, reproduit et accentue bien souvent cette structure autoritaire, tout en initiant l'enfant à toutes les formes de compétitions, d'agressions "il y a ceux qui sont faits pour commander et ceux qui sont faits pour se soumettre" et de soumission (soumission de l'imaginatif au logicien). Le maître, la maîtresse, le professeur reproduisent d'une façon troublante l'image du chef de famille avec en plus le pouvoir de la connaissance.

La connaissance est un pouvoir hiérarchisé grâce à l'instruction, elle s'oppose au pouvoir de la possession.

### Hiérarchie de la possession

Je parlerai d'abord de la hiérarchie de la possession. Plus l'on possède, plus on est puissant ; c'est une forme de hiérarchie bien vieille et bien pratique. C'est celle à laquelle s'attaque Marx. Elle est dans les mains de la vieille bourgeoisie, ainsi que du clergé, mais on la retrouve à une échelle démesurée dans la hiérarchisation des états (U.S.A., U.R.S.S., JAPON, EUROPE, etc... INDE, états d'AMERIQUE et d'AFRIQUE, etc...).

La société capitaliste du XIXème siècle et début XXème siècle reposait sur la possession et contrôlait sa propre hiérarchie en distribuant selon sa bonne volonté son excès de bénéfices aux travailleurs. A noter le rapport étroit entre famille et possession dans les structures d'entreprises familiales qui subsistent encore (héritées de pères en fils, aîné de préférence).

Le directeur paternaliste est bien connu.

Ce système bien contrôlé ne peut être renversé que par la violence ; mais actuellement cette hiérarchie tend à être évincée par celle du savoir et de la spécialisation.

... du savoir..

La hiérarchie du savoir est la plus récente, c'est le savoir technique, scientifique, artisanal ou manuel, intellectuel ou spirituel, politique, etc... qui donne aux individus un pouvoir sur les autres.

Le médecin, par exemple, par son savoir, possède des droits inadmissibles sur les patients. Le problème de l'avortement montre d'une façon remarquable comment des hommes en majorité ont exercé leur dictat sur le droit des femmes à disposer librement de leur corps et leur sexualité.

La hiérarchie du savoir puise sa force dans l'émiettement et la spécialisation de tout ce qui touche à la vie.

L'individu, pour vivre dans notre société, est obligé de passer par l'intermédiaire d'une multitude de spécialistes afin de résoudre les problèmes les plus infimes ou bien il est considéré comme un marginal, un associé ou même un hors la loi (pratiquer la médecine alors qu'on n'est pas médecin est passible de prison).

(à suivre)